

Opinions

CARPE-Congo

Renforcement des capacités des ONG locales

Du 26 au 28 mai 2009, à Brazzaville, le Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement (CARPE), par le truchement du point focal de Brazzaville, a organisé un atelier de renforcement des capacités des ONG locales sur les concepts de l'approche participative, la conception, l'élaboration et l'exécution des projets en vue de l'implication des communautés à la gestion de la biodiversité. L'atelier s'est déroulé en présence de Marcellin Agnagna. L'atelier s'est tenu avec l'appui financier de l'USAID.

"Cet atelier se justifie à ce titre, il marque le début d'un long processus de mise à niveau des ONG locales afin qu'elles deviennent compétitives et capable de jouer effectivement leur rôle de partenaires du gouvernement et acteur au développement.", a dit Marcellin Agnagna, Point Focal CARPE/Congo.

L'atelier de renforcement des capacités des ONG locales organisé par CARPE a concerné un ensemble de 20 ONG. Il s'agit d'améliorer leurs méthodes d'intervention. Il s'agit de faire des ONG impliqués dans les missions de préservation de l'environnement avec le CARPE, des partenaires capables de contribuer à la promotion d'un développement réellement durable, par la mise en oeuvre des programmes participatifs de gestion des ressources naturelles.

A travers les communications, les ateliers en groupe et le partage d'expérience, les participants ont été à une véritable école. A la fin de cet atelier, chaque ONG a été pantis d'outil pour élaborer un bon programme pour réussir à décrocher le financement de leur activité.

vous êtes appelés à confronter, notamment dans la recherche des financements et autres moyens nécessaires à l'épanouissement de vos capacités opérationnelles. Le contexte actuel de notre sous-région offre des opportunités notamment à travers les différentes initiatives dont le Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo et la mise en oeuvre du plan de convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour ne citer que ça. Des fonds importants sont mobilisés par les partenaires au développement pour soutenir lesdites initiatives. Même si l'accès à ces fonds est ouvert à tous les acteurs, il ne s'agit pas d'un partage à part égale du gâteau entre les pays de la sous-région, ne pourront en bénéficier que ceux qui auront élaboré et soumis des projets valables de développement ou encore de conservation de la nature. Or, à ce jour, le Congo n'a soumis aucun projet valable. Il en est de même pour le Fonds Mondial de l'Environnement (FEM), qui a un programme d'appui aux pays d'Afrique tropicale pour la préservation des forêts. Ce fonds est très sollicité par des ONG d'Afrique de l'Ouest car ayant maîtrisé les mécanismes d'accès, ce qui n'est pas le cas dans notre pays.", a dit Marcellin Agnagna.

Le Programme CARPE dont les objectifs stratégiques sont la réduction du taux de déforestation, la diminution de la perte de la biodiversité, la réduction de la pauvreté en milieu rural a pour mission entre autres le renforcement des capacités opérationnelles des ONG locales à travers un appui technique et financier soutenu.

Les ONG qui sont partenaires du CARPE ont pour mission essentielle d'intéresser les communautés locales à la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité. Ainsi, ils ont le devoir de rendre leurs interventions plus efficaces en prenant en compte les insuffisances qui caractérisent leur méthodologie. L'atelier national de formation sur le concepts et l'approche participative a voulu combler ces lacunes. Son objectif principal a été d'aider les ONG locales et les organisations communautaires à mieux comprendre la démarche participative et les techniques d'animation.

Depuis la proclamation et la mise en oeuvre de l'approche communautaire dans la gestion et la conservation des aires protégées, les résultats en termes de réduction de la pression sur les ressources naturelles sont peu satisfaisants. Les populations forestières semblent ne pas avoir compris l'intérêt de la conservation ou de la protection de l'environnement et la nécessité de gérer la biodiversité.

FRANÇOIS INKOLA